

Créer une FSE en invalidité

Les soins médicaux d'un patient titulaire d'une pension d'invalidité sont pris en charge à 100 % dans la limite des tarifs de la Sécurité sociale.

💡 Avant de commencer :

Pour plus de détails sur la procédure complète de facturation, nous vous invitons à consulter les articles suivants :

- 👉 [Créer une FSE avec Carte Vitale](#)
- 👉 [Créer une FSE dégradée sans Carte Vitale](#)

Ces articles détaillent les étapes générales de création d'une FSE, que ce soit en mode sécurisé (avec carte) ou dégradé (sans carte). Le présent article se concentre uniquement sur le cas spécifique d'une pension d'invalidité.

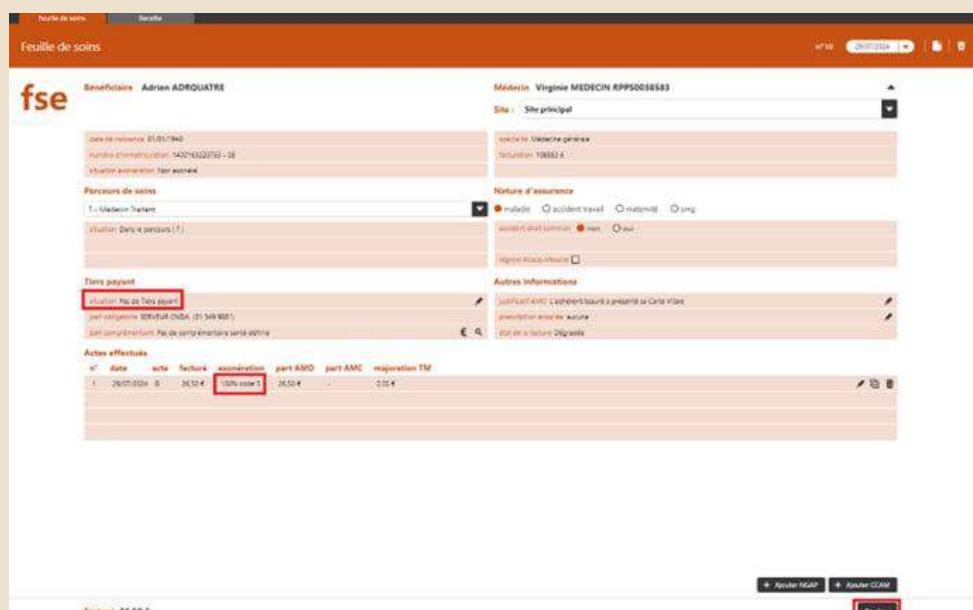


Cas 1 : Avec la Carte Vitale

Lors de la création d'une Feuille de Soins Électronique avec Carte Vitale, pour un patient qui a une pension d'invalidité, la prise en charge à 100 % est détectée à partir des droits lus sur la Carte Vitale.

Cependant, le tiers payant ne s'active pas automatiquement, vous pouvez donc choisir de l'activer ou non :

- Si vous ne voulez pas l'activer, le patient règle sa consultation et il sera remboursé à 100% par l'assurance maladie (hors dépassement).
- Si vous voulez l'activer, cliquez sur le crayon dans la fenêtre tiers payant et le sélectionner (cf. Image ci-dessous).





Cas 2 : En mode dégradé (sans Carte Vitale)

Lorsque la FSE est réalisée sans Carte Vitale, l'appel au téléservice ADRI permet de récupérer les droits du patient.

Dans la plupart des cas, l'ALD est automatiquement détectée par le logiciel après l'appel ADRI.

Toutefois, s'il faut sélectionner manuellement le taux, il convient de choisir l'attestation suivante dans la liste proposée : Attestation AMO > Libellé de l'attestation > 100% toutes prestations

Informations Sesam Vitale dégradé

Identité bénéficiaire	Nom usuel : ISSNER	Prénom : NATACHA
Nom famille : ISSNER		
Date naissance : 01/19/1950	Rang naissance : Pas de jumeau ou pr...	
<input type="password"/> NIR : 2501962643002	68	Type Identification : Le n° national d'im...
Couverture :	Qualité : Assuré	
Identité assuré	Nom usuel :	Prénom :
	Nom famille :	
Caisse rattachement	Régime : 01 - Régime Général	
	Caisse : 349 9881 (SERVEUR CNDA)	
Attestation AMO	Libellé de l'attestation : 100 % toutes prestations	
Pièce justificative pour : 100 % liés ALD XXXXXX sinon Autres cas non exonérés	Non exonéré	
Cas particuliers	<input type="checkbox"/> 100 % liés ALD XXXXXX 100 % si service médical SNCF ou si gynécologie... 100 % liés ALD XXXXXX sinon 100 % sauf vignettes orange, bleues et produits pharmaceutiques assimilés 100 % liés ALD XXXXXX sinon 100 % sauf vignettes orange, bleues et produits pharmaceutiques assimilés Taux Alsace-Moselle 100 % liés ALD XXXXXX sinon 100 % sauf vignettes orange, bleues et produits pharmaceutiques assimilés taux rég. local frontalier 100 % liés ALD XXXXXX sinon 100 % toute prestation sauf 75 % pharmacie et prothèse dentaire 100 % liés ALD XXXXXX sinon 100 % toutes prestations 100 % liés ALD XXXXXX sinon 100 % transport hospitalisation Appareillage Autres cas 75 % 100 % liés ALD XXXXXX sinon 80 % toute prestation sauf 100 % transport hospitalisation Appareillage 15% Vignettes oranges et produits pharmaceutiques assimilés 100 % liés ALD XXXXXX sinon 90 % toute prestation sauf 100 % transport hospitalisation Appareillage 15% Vignettes oranges et produits pharmaceutiques assimilés 100 % liés ALD XXXXXX sinon Autres cas taux régime général 100 % liés ALD XXXXXX sinon Taux Alsace-Moselle 100 % liés ALD XXXXXX sinon Taux FSV	

❖ Si les droits ne peuvent être récupérés, vous pouvez :

- Compléter les informations manuellement
- Ou, en dernier recours, établir une Feuille de Soins Papier (FSP)



Besoin d'aide ou d'une formation ? Contactez notre service support :
par mail à l'adresse suivante support@logicielsante.com en nous précisant votre demande et vos disponibilités ou par téléphone.

05 35 54 56 99 - Tapez 2